



Assemblée générale

Distr. générale
9 février 2018
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire de la troisième Conférence
des Nations Unies chargée d'examiner les progrès
accomplis dans l'exécution du Programme d'action
en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce
illicite des armes légères sous tous ses aspects**

New York, 19-23 mars 2018

Règlement intérieur provisoire de la Conférence

Projet de décision déposé par le Président

Le Comité préparatoire décide de recommander à la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le règlement intérieur de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects tenue en 2012, publié sous la cote [A/CONF.192/2012/RC/L.2](#).

